



St-Rambert d'Albon, 2014-04-17

**Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,**

**Objet** : diminuer la pollution atmosphérique : un enjeu majeur

**Référence** : PolAtm/170409

**Courrier envoyé aux communes suivantes** :

Anneyron, Chanas, Péage, Roussillon, Sablons, St-Maurice, St-Rambert, Salaise et Serrières.

Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Alors que vous étiez candidat(e)s aux élections municipales, nous vous avons invités le 21 février à Roussillon à vous exprimer sur « *Une des premières causes environnementales de décès par cancer* » qu'est la pollution atmosphérique. En effet, cet air que nous n'avons pas d'autres choix que de le respirer est classé dans la catégorie « *cancérogène certain* » par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC). Le CIRC conclut qu'il faut « *agir sans plus tarder* ».

Tous les polluants cités par le CIRC sont exactement les mêmes que ceux qu'a révélé le Suivi Environnemental Global (SEG) du Pays Roussillonnais. Nous savons maintenant que notre secteur est durement impacté et qu'il est temps de prendre des mesures pour diminuer la pollution atmosphérique, **c'est devenu un enjeu majeur de sécurité sanitaire.**

Nous avons vécu en février, mars et avril des épisodes où nous étions en ALERTE MAXIMALE DE NIVEAU 3 selon AIR RHONE ALPES. Si la mesure imposée de limitation de vitesse prévue à ce niveau de pollution a été appliquée, les recommandations ont été peu suivies. Il est même regrettable et inquiétant d'avoir constaté que des enfants et jeunes ont participé à des compétitions ou activités récréatives de plein air pendant ces périodes d'alertes pollutions.

Nous savons mais nous n'agissons pas.

Notre association est très sensible à la pollution atmosphérique de notre secteur et souhaite se mobiliser avec les élus locaux pour agir.

Nous vous proposons de nous rencontrer pour faire avec vous un état des lieux, essayer de répondre à vos questions et envisager les actions possibles (les nôtres comme celles à entreprendre en commun).

Cette première rencontre est destinée à poser les bases d'un travail avec toutes nos communes pour le mieux être et la sécurité sanitaire de tous.

Nous vous prions Madame, Monsieur le Maire de nous indiquer la date à laquelle il vous convient de nous inviter à vous rencontrer ainsi que vos conseiller(e)s les plus concerné(e)s, dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nos biens sincères salutations.

**Martin Ferron  
Président de VIVRE**